

Une bonne dose d'insertion



➤ 5 % des heures nécessaires à la réalisation de l'ensemble des travaux de rénovation urbaine à la Tête-de-Pont sont réservées, en priorité, aux Bezonnais en voie d'insertion professionnelle. Pour la démolition des anciens garages municipaux qui laisseront place à 32 logements, rue Robert-Branchard, cela représente l'équivalent de quasiment deux emplois à temps plein.

Tramway

Sur le pont en mai...



➤ La date est annoncée: le 11 mai, le Conseil général du Val-d'Oise aura terminé les travaux préalables au passage du T2 sur le pont de Bezons. À cette date, la bretelle d'accès direct au quai Voltaire (RN311) sera également accessible ainsi que la seconde passerelle. Déjà, depuis février, le premier itinéraire pour les piétons et vélos est ouvert, côté Carrières-sur-Seine. D'ailleurs et d'ici le 11 mai, en venant de Colombes, orientez-vous du bon côté avant de vous retrouver à emprunter... les voies de circulation automobile sur le pont!

Le chantier sur le pont, mené par la RATP pour le T2 à proprement parler, commencera donc à la mi-mai pour rejoindre les premiers rails qui ont été posés à Bezons début mars. Sur le boulevard Émile-Zola, les aménagements urbains (bordures, trottoirs...) se poursuivent jusqu'à cet été.

sommaire

pages 2-3

➤ La charte nationale d'insertion ANRU déclinée à Bezons

➤ Une GUP nouvelle formule

➤ Le projet urbain en 3D



page 4

➤ L'édito de Florelle Prio, élue référente du quartier

➤ Un livre pour la mémoire du quartier

➤ Agenda et contacts



Le journal des Bords de Seine

Directeur de publication:

Dominique Lesparre

Directrice de la rédaction:

Cendrine Avisseau

Rédacteur en chef:

Olivier Ruiz

Textes:

Aline Angosto, Olivier Ruiz

Photos:

Gilles Larvor, direction de la communication

Réalisation:

Agence Ipanema/Impression: Grenier

Édition:

Mairie de Bezons, BP 30122,
95875 Bezons CEDEX, 01 34 26 50 00

n°5



La rénovation urbaine profitera à l'emploi des Bezonnais

Le plan local d'application de la charte nationale d'insertion de l'ANRU des Bords-de-Seine vient d'être signé. Pendant toute la durée des travaux qui débutent cette année, ce sont ainsi près de 20 emplois à temps plein pour lesquels les Bezonnais en voie d'insertion sont prioritaires.

Après une phase d'études et d'autorisations, 2010 est une année clé dans la concrétisation de l'opération de rénovation urbaine des Bords-de-Seine. C'est cette année que les travaux de l'ANRU débutent. Démolitions, constructions de logements, aménagements, ces chantiers sont une véritable opportunité de trouver un emploi. Pour favoriser l'insertion dans le monde du travail, la charte nationale de l'ANRU oblige les entreprises à consacrer, au minimum, 5% des heures prévues pour réaliser leur mission, aux publics en voie d'insertion professionnelle. Et chaque nouvel équipement public devra leur réserver 10% des embauches.

Main dans la main avec les partenaires emploi du territoire

Les moins de 26 ans, les chômeurs de longue durée, habitants des zones urbaines sensibles (ZUS) sont les premiers concernés. La priorité est donc accordée aux résidents des quartiers en voie de rénovation et plus largement aux Bezonnais dans le cadre de l'ANRU de la Tête-de-Pont.

Ces dispositions nationales, après une période de concertation, viennent d'être adaptées à l'opération qui se déroule à Bezons. Ce « plan local d'application de la charte nationale d'insertion » a été ratifié par les maîtres d'ouvrages qui vont commander les chantiers d'une part et les partenaires de l'emploi d'autre part. On retrouve ainsi AB-Habitat (office HLM) et Sequano (aménagement), mais aussi la maison de l'emploi Argenteuil-Bezons ou le PLIE.

Miser sur la durée des contrats pour franchir un vrai pas vers l'emploi

Cette déclinaison va permettre d'appliquer concrètement ces mesures. « Après l'attribution des marchés, nous nous mettons en relation avec les entreprises pour les infor-

mer sur les modalités d'application et nous les soutenons dans la démarche », explique Gustavo Zaracho, chargé de ces questions à la maison des projets. « Avec l'aide des partenaires emploi, ça peut aller jusqu'à la proposition de candidatures. Les entreprises peuvent soit embaucher directement, soit passer par une agence de travail temporaire spécialisée dans l'insertion. Avec le comité technique qui étudie chaque cas, nous essayons également de mutualiser les obligations de plusieurs sociétés pour offrir des contrats de plusieurs mois à chaque candidat. C'est à cette condition qu'il peut se stabiliser, se former et franchir un vrai pas vers l'emploi ».

Une dynamique enclenchée qui doit s'amplifier dans les années à venir

Avant même la signature du plan local, deux Bezonnais ont profité des clauses d'insertion lors de la réalisation du pont-dalle par le Conseil général du Val-d'Oise. Plus largement, elles ont un effet de levier. « Les bailleurs sociaux, notamment AB-Habitat, intègrent régulièrement ces mesures même en dehors des ANRU. Dans le privé, ce qui était une contrainte est maintenant souvent intégré. Une dynamique se construit et devrait s'amplifier dans les années à venir », estime M. Zaracho. À terme et sur cinq ans, elles devraient ouvrir une vingtaine d'emplois aux Bezonnais en voie d'insertion professionnelle.

Olivier Ruiz

34 000 heures pour l'insertion

Sur la durée de l'opération de rénovation urbaine du quartier des Bords-de-Seine, les partenaires ont procédé à une estimation du nombre d'heures travaillées pour l'ensemble des chantiers à venir. La déclinaison à Bezons de la charte nationale pour l'insertion fixe à 5% minimum la part réservée à l'insertion, soit plus de 34 000 heures qui correspondent pratiquement à 20 emplois à temps plein.

Vous pouvez vous renseigner et déposer vos CV à la maison des projets ou à la maison de l'emploi :

Maison des projets : 1, place Lénine

Tél. : 01 34 34 43 70

Maison de l'emploi : 4, allée Saint-Just

Tél. : 01 34 23 48 10



Témoignage L'insertion, ça marche

Les réunions de gestion urbaine de proximité (GUP), mises en place dans le cadre de la rénovation urbaine des Bords-de-Seine, ont permis aux locataires de demander plus de propreté dans leurs cités. AB-Habitat y a répondu en embauchant une personne en voie d'insertion, incité par les clauses de l'ANRU mais aussi par conscience sociale. Depuis septembre dernier, Mohammed Khraïdi travaille à temps plein et en CDI pour les tours Carasso et les 128-130 rue Jean-Jaurès.

M. Khraïdi, comment avez-vous trouvé le CDI décroché en septembre dernier ?

Je suis allé déposer un CV à la maison des projets. Ils l'ont transmis à l'office. Une semaine plus tard, j'étais convoqué à un entretien qui s'est très bien passé. Deux jours plus tard, on m'annonçait que j'avais un boulot à temps plein et en CDI. J'étais très content et soulagé.

Vous étiez dans un parcours d'insertion professionnelle avant cela ?

Oui, auparavant je travaillais à la Régie des quartiers. J'ai appris pas mal de choses mais j'ai vite fait le tour. Je suis parti aussi parce que je voulais quelque chose de fixe. Le bon côté, c'est que j'avais du travail, que j'étais dans la vie active, mais ce n'était pas évident d'avoir des contrats de six mois renouvelés.

Comment vous sentez-vous désormais et que peut-on vous souhaiter pour l'avenir ?

Maintenant, je travaille comme aide-gardien un jour sur deux dans chacune des cités, pour entretenir les locaux à poubelle et faire du ménage. Je remplace parfois les gardiens. J'ai trouvé de la sérénité. Je n'ai pas envie d'autre chose pour l'instant. Je suis heureux comme ça. Je peux profiter de mon enfant qui a 13 mois et jouer au foot. Aujourd'hui, ça me suffit. Après, on verra.

Propos recueillis par Olivier Ruiz



» brèves

Travaux

Le projet ANRU en 3D

Le quartier des Bords-de-Seine va connaître des transformations importantes en matière de logement, de travaux publics et de transports en commun. La ville vous propose de découvrir son visage futur en 3D grâce à plusieurs vidéos consultables sur le site internet. Spectaculaires et permettant de mieux visualiser la finalité des travaux en cours. www.ville-bezons.fr, rubrique « Pratique » en bas de la page d'accueil.



Écologie

Développement durable : participez

Dans le cadre de la mise en place de son agenda 21 qui organise la cohérence de toute l'action municipale en termes de développement durable, vous pourrez vous joindre à la participation prévue le 3 juin. Deux fois par an, ces rencontres de démocratie participative invitent la population à construire l'avenir de Bezons avec les élus et les services municipaux. Rendez-vous donc le 3 juin.



La GUP plus structurée

Pour que le quotidien des habitants soit le plus facile à vivre que possible, la gestion urbaine de proximité (GUP) des Bords-de-Seine se réorganise.

Le conseil municipal vient d'approuver une nouvelle convention fixant le fonctionnement de la GUP, gestion urbaine de proximité, qui doit permettre de limiter l'impact des travaux actuels de l'ANRU sur le quotidien des habitants du quartier.

Coordination des acteurs et approche de terrain

La nouvelle organisation, en réunissant tous les acteurs du projet, a pour ambition d'apporter une réponse collective aux problèmes rencontrés par les Bezonnais concernés par la rénovation urbaine de la Tête-de-Pont. Coordination et approche de terrain en sont les maîtres-mots. Organisé par groupes de travail thématiques (sécurité, propreté, circulation...), le travail a déjà commencé ces dernières semaines. À par-

tir des diagnostics « en marchant » effectués tous les mois, des solutions sont proposées et mises en œuvre le plus rapidement possible afin de garantir un cadre de vie acceptable. Pour renforcer l'efficacité de la GUP, la direction de la rénovation urbaine de la ville a procédé au recrutement d'un agent qui suit les différents chantiers en cours au jour le jour. Il dispose d'indicateurs pour suivre et mesurer les réponses apportées.

Gestion des espaces, propreté, tranquillité, concertation et développement

Cinq volets d'intervention prioritaire sont privilégiés : la gestion espaces publics/privés pour cla-

rifier les usages et la propriété des espaces extérieurs ; la propreté et la valorisation de ces mêmes espaces ; la tranquillité publique ; la concertation avec les habitants et enfin, le développement commercial. Chacun des partenaires signataires (Sequano Aménagement, AB-Habitat, Ville de Bezons, Agglomération, État) agira dans les domaines qui sont les siens.

Diagnostic de terrain, coordination, action, évaluation, la nouvelle GUP est mieux structurée. Pour une plus grande efficacité au service des Bezonnais des Bords-de-Seine.

Olivier Ruiz



Enquête sur la ZAC des Bords-de-Seine

L'enquête d'utilité publique du projet pour les Bords-de-Seine à Bezons se déroulera du 26 avril au 28 mai prochain. Elle concerne le périmètre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) moins l'emprise de la future base de loisirs sur les rives de la Seine. Le plan ainsi que les différents éléments relatifs à cette enquête, sont consultables sur le site internet de la ville (www.ville-bezons.fr) et à la Maison des projets de l'ANRU des Bords-de-Seine. Le registre d'enquête sera disponible à la Maison des projets (1, place Lénine à Bezons). Le commissaire-enquêteur, monsieur Yenk, a été nommé par la préfecture du Val-d'Oise.

Il tiendra des permanences aux dates suivantes :

- le lundi 26 avril 2010 de 15 heures à 18 heures
- le jeudi 6 mai 2010 de 16h30 à 19 heures
- le mercredi 19 mai 2010 de 9 heures à midi
- le vendredi 28 mai 2010 de 14 heures à 17 heures

À l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur. Celui-ci établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête. Il rédigera les conclusions en précisant si elles sont favorables ou non à la déclaration d'utilité publique du projet.





Florelle Prio, élue du quartier des Bords de Seine

L'enquête relative à la déclaration d'utilité publique (DUP) de la rénovation urbaine des Bords-de-Seine va débuter en avril. Pourquoi cette démarche ?

C'est une étape normale et obligatoire dans les grandes opérations publiques comme la réalisation de notre zone d'aménagement concerté (ZAC). En plus d'un outil

administratif et juridique, elle est l'occasion pour les habitants du quartier de s'exprimer. C'est en quelque sorte la première phase de la réalisation des travaux que nous avons prévus.

En quoi marque-t-elle le début de la concrétisation de l'ANRU ?

L'aménageur Sequano qui veille au bon déroulement des opérations, pourra s'appuyer sur cette déclaration d'utilité publique. C'est un signal fort qui permet notamment d'acquiescer les terrains qui ne sont pas propriété de la ville et y faire construire les logements, équipements publics, espaces extérieurs et bureaux dont les Bezonnais ont besoin. Pour aller jusqu'au bout des démarches en levant tous les blocages.

Quels sont les enjeux ?

C'est simple : il s'agit de mener à bien notre projet dans l'intérêt général. Le quartier deviendra mixte avec des activités de services, des logements sociaux, en accession et en location. Les espaces publics seront partagés et feront la part belle aux circulations douces, pour les piétons et les vélos. Il y aura ensuite la reconquête des rives de la Seine avec la base de loisirs. Au-delà du quartier, nous attendons des bénéfices pour toute la commune et même l'agglomération qui renforceront ainsi leur attractivité. Aujourd'hui, les travaux pour l'arrivée du tramway, puis ceux propres à l'ANRU qui vont débuter cette année, rendent la vie difficile. Avec la gestion urbaine de proximité, nous essayons de limiter ces impacts sur le cadre de vie quotidien dans le quartier. Mais il ne faut pas perdre de vue l'objectif final : améliorer la qualité de vie à Bezons.

Propos recueillis par Olivier Ruiz

Agenda du quartier



Toute l'année, au centre social Le Colombier

126 bis, rue Jean-Jaurès – Tél. : 01 39 47 13 30
Mail : colombier@mairie-bezons.fr

Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi 9 heures – 12 heures et 14 heures – 19 heures ;
- le vendredi 9 heures – 12 heures et 14 heures – 18 heures

Permanences à la Maison des projets

1, place Lénine – Tél. : 01 34 34 43 70

Horaires d'ouverture :

- 9 heures – 12 heures : mercredi, vendredi, le 1^{er} et 3^e samedi du mois
- 14 heures – 17 h 15 : mardi, mercredi, le jeudi jusqu'à 19 heures
- toute la semaine sur rendez-vous.

Mission du Nouveau-Bezons

14, rue de la Liberté
Tél. : 01 39 61 13 29 et 06 26 58 27 23

Plus d'infos sur le T2

La RATP, le Conseil général des Hauts-de-Seine et celui du Val-d'Oise mettent en place une information de proximité à Bezons le mercredi toute la journée et le jeudi matin. L'accueil s'effectue à la Maison des Projets. Il est assuré par Gabriel Dousseau pour aborder toutes les questions concernant le fonctionnement futur du tramway et des lignes de bus, le phasage des chantiers, l'évolution des conditions de circulation des bus... et ce, sur l'ensemble du périmètre, de La Défense à Bezons.

Ce dispositif complète la permanence du Conseil général du Val-d'Oise du jeudi après-midi qui est spécifiquement dédiée aux chantiers sur Bezons. Vous pouvez également adresser vos demandes de renseignement au 06 66 47 14 90 et par mail à contact@t2ladefensebezons.fr.

Ateliers cuisine

Mardis 18 mai et 22 juin de 14 heures à 16 heures rendez-vous au centre social du Colombier.

Les « récrés » du Colombier

Rendez-vous des familles à 14 h 30 à l'atelier de la salle polyvalente du centre social du Colombier les mercredis 19 mai et 16 juin.

Séances ciné-femmes

Les prochains ciné-femmes se dérouleront au TPE, rendez-vous à 13 h 45 les jeudis 20 mai et 17 juin. Une garde d'enfants est assurée pour les personnes qui fréquentent l'accueil parents-enfants. Une inscription préalable est à faire le lundi précédent sur le lieu d'accueil.

REAAP : un réseau d'entraide pour les parents

Les prochains rendez-vous des parents se dérouleront à la médiathèque Maupassant, les mardis 11 mai et 15 juin, de 9 heures à 11 heures Une garde d'enfants est prévue à ces occasions. Entrée libre.

Réunions publiques ANRU

Concernant l'ANRU Bords-de-Seine, des réunions publiques sont organisées à la salle polyvalente du centre social du Colombier. La première organisée le mardi 20 avril de 19 heures à 21 heures, concerne la reconstitution de l'offre de stationnement. Un premier projet pour remplacer le parking a déjà été présenté mais certaines contraintes techniques l'ont modifié. La seconde réunion aura lieu courant mai sur la restructuration des espaces extérieurs du Colombier. La date exacte sera communiquée par la maison des projets.

Fêtes de quartier

Les fêtes des quartiers sont prévues le samedi 19 juin pour le quartier du Colombier et le samedi 26 juin pour le quartier du Nouveau-Bezons. Ces dates sont à confirmer auprès du centre social du Colombier.



Bezons d'hier à demain par les enfants d'aujourd'hui



Dans le cadre de l'ANRU, la ville a souhaité accompagner les habitants du quartier des Bords-de-Seine pendant les travaux de rénovation. Durant neuf mois, des élèves de l'école Marcel-Cachin ont travaillé sur l'écriture d'un livre qui retrace la vie du quartier et l'imagine dans le futur...

L'écriture du livre *Voix sur berges* a été une expérience bénéfique pour les élèves de CM1 de mesdames Lecomte et Rui de l'école Marcel-Cachin. Pourtant, au départ, rien n'était gagné. Les premiers ateliers démarrent en mars 2009 avec, comme pilote, l'auteur Carole Saturno. Mais pour les

élèves, ce n'est pas si facile d'écrire sur sa ville ! Les enfants ne voient pas l'intérêt. Pourtant, grâce aux ateliers, ils découvrent peu à peu l'histoire très riche de la ville et se passionnent vite pour le projet en apprenant que des personnages importants, comme Louis XIV ou Napoléon, sont venus à Bezons.

Se mettre dans la peau de quelqu'un d'autre

Le but est de raconter l'histoire du quartier à travers la vie d'un personnage. Les enfants se sont donc mis dans la peau du médecin de Louis XIV, d'un fils d'ouvrier du pont au moment de son inauguration et d'un élève du pensionnat au début du XX^e siècle. Pour les aider, des habitants du quartier sont venus leur raconter leur vie quotidienne. Un retraité leur a aussi décrit la vie à l'école au début du siècle dernier. Chacun a ensuite essayé d'imaginer Bezons quand il aura 20 ans et Bezons en 2050. Une chose est sûre, les enfants ont de l'imagination ! Au final, même les plus réticents, se sont mis à l'écriture et ont découvert beaucoup de choses sur leur ville. Une expérience qui a été très appréciée par les habitants témoins et par l'auteur qui salue leur énergie, leur générosité et leur curiosité.

Aline Angosto

Voix sur berges
64 pages

Sortie le 15 avril
Pour enfants et adultes